

panorapresse.ouest-france.fr

Les autres mesures du préfet Le préfet de la Manche Marc Chappuis appelle l'ensemble de la population à la vigilance à compter de ce dimanche.

~3 minutes

Les autres mesures du préfet

Le préfet de la Manche Marc Chappuis appelle l'ensemble de la population à la vigilance à compter de ce dimanche.

Établissements scolaires

Ces lundi et mardi, les établissements scolaires accueilleront les élèves. Toutefois, la Directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) Brigitte Lacoste a diffusé des consignes. « Les températures les plus élevées étant attendues à partir de 14 heures lundi et mardi, souligne le préfet, la Dasen a autorisé les établissements qui en ont fait la demande à suspendre les cours l'après-midi lorsque les conditions matérielles ne permettent pas de maintenir une température acceptable. » Les collèges suivants suspendront les cours lundi et mardi après-midi pour les élèves pouvant être pris en charge par leurs parents : Les Provinces à [Cherbourg-Octeville](#), [Torigny-les-Villes](#), [Tessy-Bocage](#), [Percy-en-Normandie](#), Jacques-Prévert à [Coutances](#), [Agon-Coutainville](#), [Lessay](#) et [Bréhal](#). L'accueil des élèves présents sera néanmoins maintenu. En revanche, aucun report des examens oraux du bac n'a été pris. « De nouvelles adaptations seront susceptibles d'être prises en fonction des conditions météorologiques », prévient le préfet.

Personnes vulnérables

Des mesures sont également prises en direction des personnes sans abri. Les services de l'État ont demandé aux associations de renforcer les mesures de protection avec des maraudes en journée, des distributions d'eau et des orientations vers des lieux frais ou rafraîchis. Les capacités d'accueil et d'hébergement sont augmentées en journée. Toute personne constatant qu'une personne sans abri est en difficulté est invitée à contacter le 115.

Feux de forêt et d'espaces naturels

Les risques de départ et de propagation des incendies sont décuplés. Considérant que neuf feux sur 10 sont d'origine humaine, le préfet recommande, près des espaces naturels : de s'abstenir de fumer, de ne pas allumer de barbecue, d'éviter d'utiliser des outils produisant des étincelles, de ne pas stationner son véhicule à proximité d'herbes sèches, de ne pas abandonner ses déchets. Les agriculteurs en pleine récolte sont également invités à redoubler de vigilance. « Jusqu'à lundi, 8 heures, l'achat, la vente, la cession, le transport, le port et l'utilisation d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques sont interdits dans le département, à l'exception des spectacles autorisés et encadrés », ajoute le préfet.

Canicule Info Service : 0 800 06 66 66, gratuit et accessible de 8 heures à 19 heures.